L’hygiène dentaire des marocains laisse à désirer !

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-03-04 15:34:17 - Vu sur pharmacie.ma

Au Maroc, la carie dentaire touche plus de 81,8% des enfants de 12 ans, 86,67% des adolescents de 15 ans et 91,8 % des adultes entre 35 et 44 ans. L’indice CAO (ou nombre moyen des dents cariées, absentes, ou obturées) est de 4,82 chez les enfants de 12 ans, 5,54 chez les adolescents de 15 ans et de 14,87 chez les adultes entre 35 et 44 ans.

Une étude menée par Colgate en 2010 avait confirmé ce constat en révélant que plus de 30% des Marocains n’avaient jamais consulté un dentiste et moins de 5% vont voir un dentiste à titre préventif. Et pourtant, les consultations chez le dentiste devraient avoir lieu tous les six mois. «Grâce à ces consultations régulières, il est plus facile de faire de la prévention et de dépister de façon précoce les problèmes qui pourraient survenir par la suite» signale Dr Salaheddine El Otmani, président du Conseil régional Sud de l’Ordre des médecins dentistes.

Au Maroc, la consommation des produits d’hygiène bucco-dentaire est de 1 dentifrice de 50 ml par an et par habitant et une brosse à dents par habitant tous les 4,5 ans. Un chiffre consternant lorsque l’on sait qu’une vieille brosse à dents n’est plus efficace pour enlever la plaque dentaire, pour agir dans les espaces interdentaires et risque de léser les tissus de soutien. Par comparaison, en France, la consommation moyenne est de 4,4 tubes de dentifrice par an et 1,7 brosse à dents par personne et par an. Ce constat montre que bon nombre de Marocains continuent d’utiliser les méthodes traditionnelles de brossage, telles que le swak, le miswak ou se rincent tout simplement la bouche avec de l’eau.

De son coté, l’accès aux services dentaires reste très limité. Selon les résultats de la dernière enquête épidémiologique réalisée en 2012 par le ministère de la santé, on compte 1 médecin dentiste pour 7.100 habitants. Le nombre de dentistes ne dépasse pas les 4.804 pour une population de 34 millions d’habitants. Il faut aussi relever que ces professionnels qui exercent essentiellement dans le secteur privé libéral sont concentrés dans les zones métropolitaines. Ils seraient ainsi 87%, soit 4.164 dentistes à opérer dans le privé contre seulement 460 dans le public. Pour remédier à la pénurie des dentistes, le ministère de tutelle compte atteindre un ratio de médecins dentistes de 1 pour 5000 habitants.